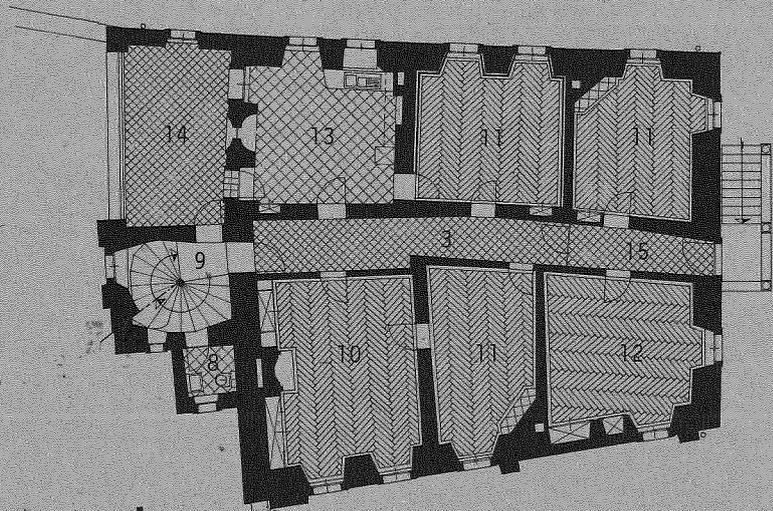


ÉTAT DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BATIMENTS

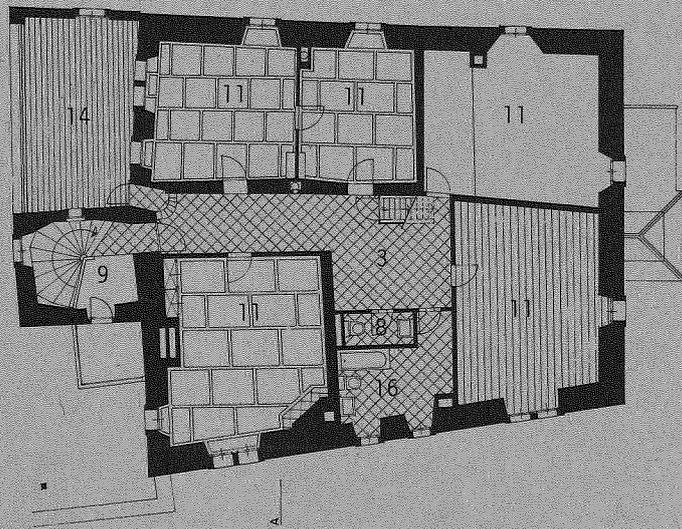
6600 7003/86/7

# CURE DE BEX

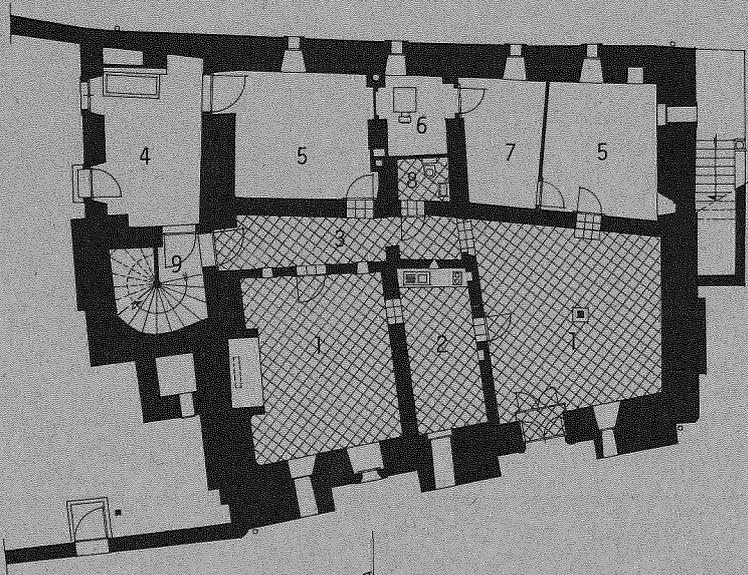
# CURE DE BEX



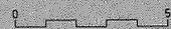
2ème étage

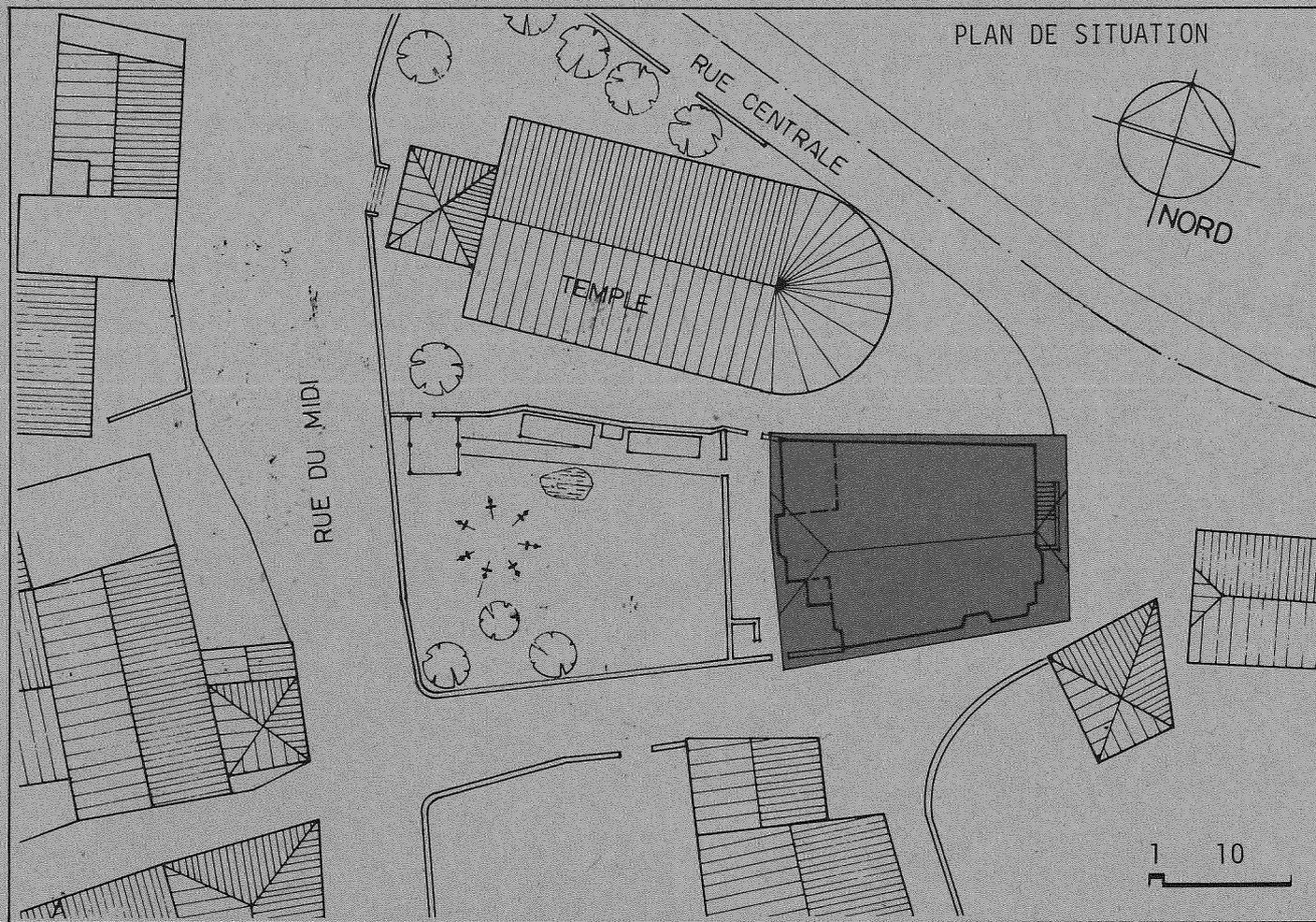


1er étage

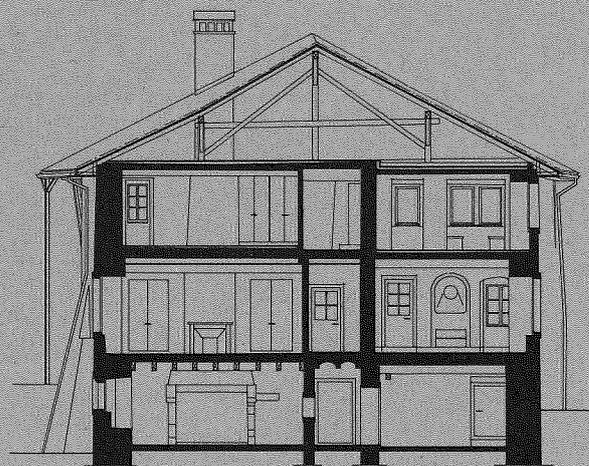


Rez-de-chaussée



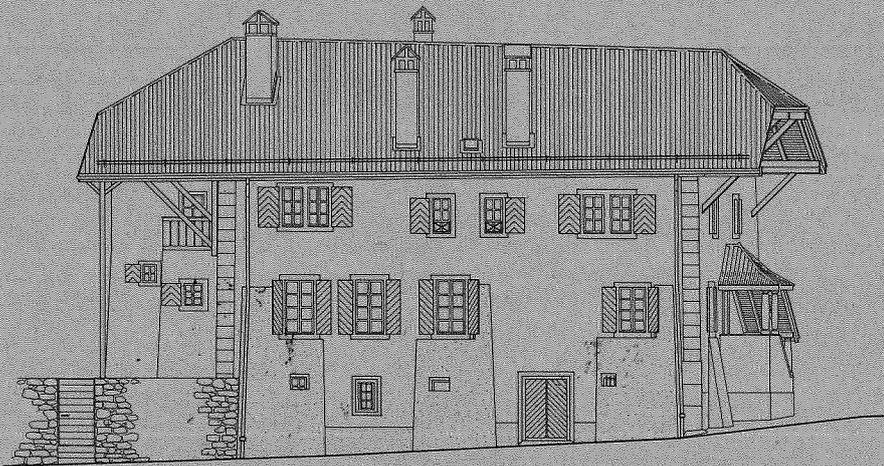


COUPE B

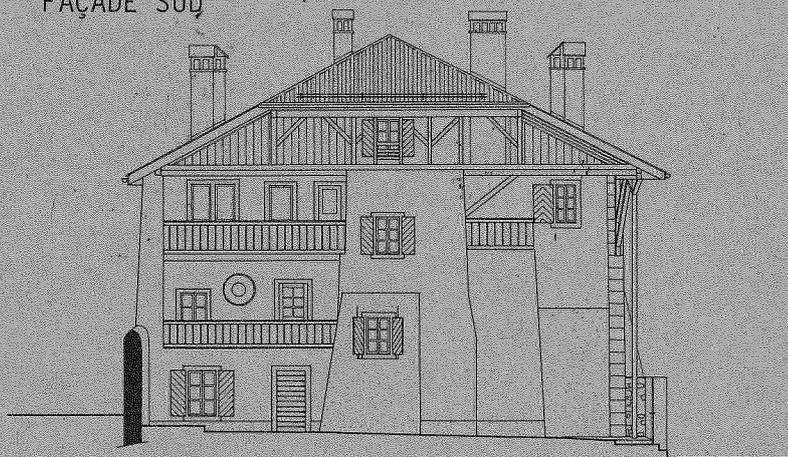


COUPE A

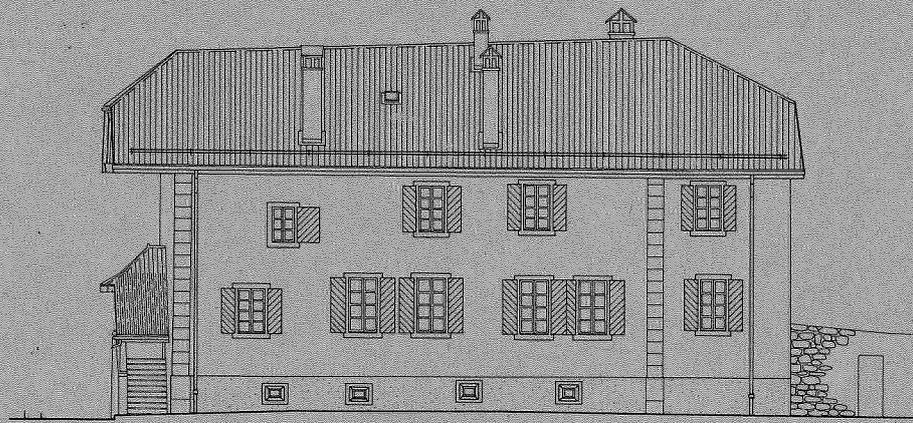
- |                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| 1. Salle de paroisse      | 9. Escalier            |
| 2. Office de cuisine      | 10. Salon              |
| 3. Dégagements - couloirs | 11. Chambre            |
| 4. Buanderie              | 12. Bureau du pasteur  |
| 5. Caves                  | 13. Cuisine            |
| 6. Chaufferie             | 14. Galerie            |
| 7. Annexe chaufferie      | 15. Entrée appartement |
| 8. W.-C.                  | 16. Salle de bains     |



FAÇADE SUD



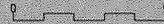
FAÇADE OUEST APRES RESTAURATION



FAÇADE NORD



FAÇADE EST



Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

Marcel BLANC  
Chef du Département des  
travaux publics, de l'aménagement  
et des transports



ÉTAT DE VAUD

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BÂTIMENTS

CURE DE BEX

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESCO  
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 25 août 1981, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures de Bex, Moudon et Rossinière.

2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. A. DESARZENS	M. W. MAIBACH
M. W. BAUMGARTNER	M. J.-C. ROCHAT
M. A. CHAUVY	M. E. VOLET
M. A. GARDIOL	M. J.-P. ZIEGLER
M. F. GRAF	

accompagnée de

M. le Conseiller d'Etat Marcel BLANC, Chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports

M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux du Service des bâtiments  
visite les bâtiments concernés et rapporte favorablement au Grand Conseil.

3. Le Grand Conseil du canton de Vaud, par décret du 22 novembre 1982, accorde un crédit global de Fr. 2'281'000.-- pour les trois cures, dont Fr. 846'000.-- destinés à la cure de Bex.

4. Octroi d'un crédit additionnel de Fr. 100'000.-- par le Conseil d'Etat, le 18 mai 1984, pour la consolidation des façades.

5. La commune de Bex a participé pour Fr. 50'000.-- aux aménagements du sous-sol, destiné aux activités d'intérêt public.

6. Organisation du maître de l'ouvrage :

- Etat de Vaud, Service des bâtiments:

- M. H.-R. BRAUN, Chef de la section travaux

- Mandataires :

- Architecte MM. Cl. NICOLE et E. KEMPF

collaborateurs M. P. DUBOIS

- Ingénieur civil M. Ed. SUMI

- Géomètre M. A. CHAUVY

- Ingénieur chauffage SORANE S.A.

- Sculpteur M. O. ESTOPPEY

- Spécialistes :

- Historienne Mme M. FONTANNAZ

- Archéologue Atelier archéo. médiévale

M. P. Eggenberger

- Restaurateur M. Th.-A. HERMANES

- Archéologue M. O. FEIHL

- Expert en maçonnerie M. R. SIMOND

7. Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la Section des monuments historiques, représentée par M. Charles MATILE.

La cure de Bex forme depuis des siècles un couple architectural très intéressant avec l'église, comme le montre particulièrement bien, la gravure de Weibel du début du siècle passé.

Le volume de la cure de Bex date principalement d'une reconstruction après incendie de l'an 1680. Des transformations et réaménagements plus ou moins importants et ponctuels ont eu lieu aux XVIII et XIXe et début du XXe siècles et ont, en partie, perturbé la lecture cohérente du plan et du volume du bâtiment.

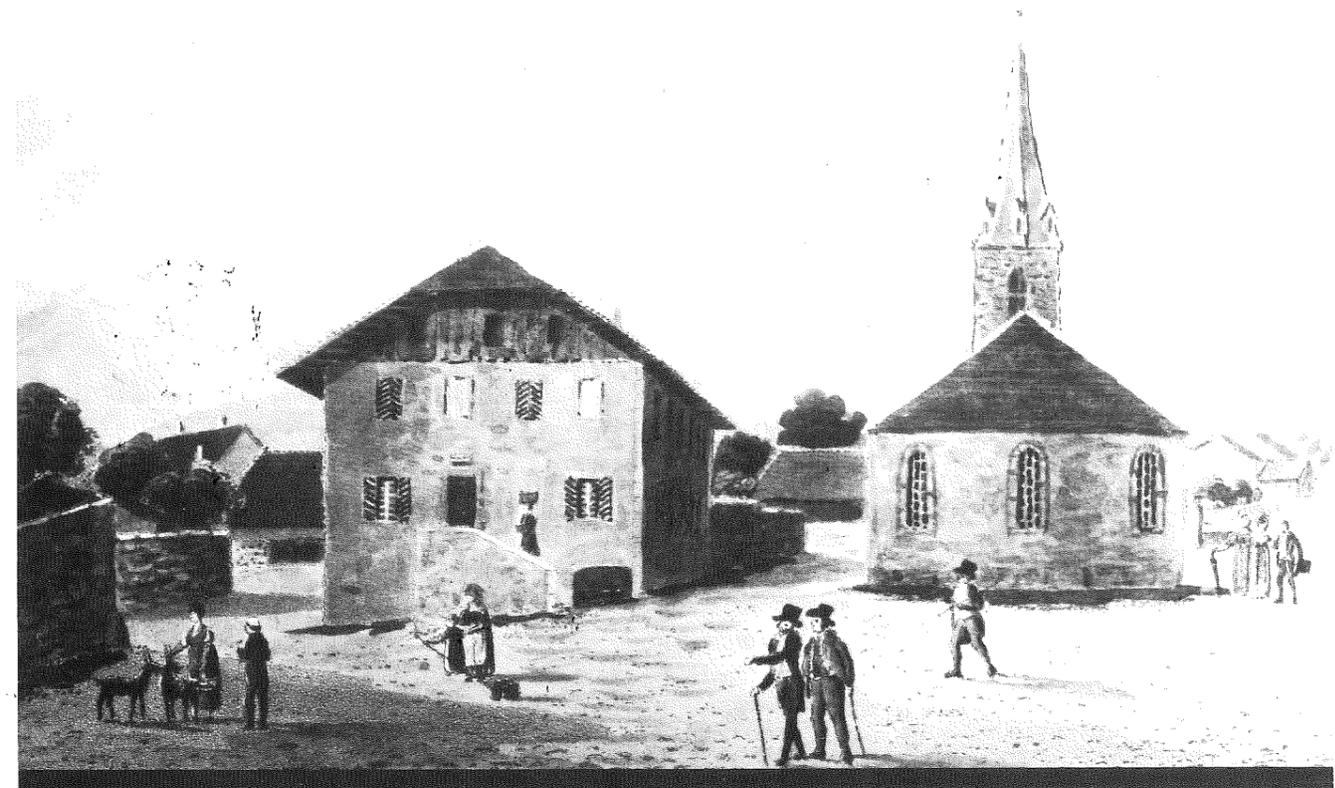
Avec le concours de l'historienne et de l'archéologue, les architectes ont étudié l'édifice dans son temps et dans sa structure afin de restaurer et de remodeler la cure dans le but de lui restituer une cohérence architecturale à la fois historiquement fondée et contemporaine. Ainsi, le plan et la façade ouest ont été complètement remodelés : l'appartement a été entièrement rénové et redistribué dans ses fonctions, accueil et séjour au rez-de-chaussée, pièces privées à l'étage. Des locaux de paroisse ont été créés de plain-pied avec la rue et les caves, lors du chantier pour compléter le programme.

A l'aide des études historiques et archéologiques ainsi qu'avec des maquettes, la façade ouest a été finement analysée pour lui rendre son aspect ouvert, dominé par le grand escalier en maçonnerie et par les profondes galeries.

Pour ne pas oublier la technologie contemporaine, il a été décidé qu'une partie du chauffage et de l'eau chaude sera produite par des collecteurs solaires qui sont installés au jardin.

Les tailles en pierre de St-Triphon, récupérées sur la partie nord de la façade ouest, ont constitué le matériel brut de "réemploi" pour le sculpteur Olivier Estoppey, pour réaliser une sculpture architecturée dans le fond du jardin, créant, par là-même, un lieu de réunion et de recueillement en plein air, à l'ombre du clocher de l'église et regardant la cure restaurée.

Eric KEMPF  
Claude NICOLE  
Architectes EPFL/SIA

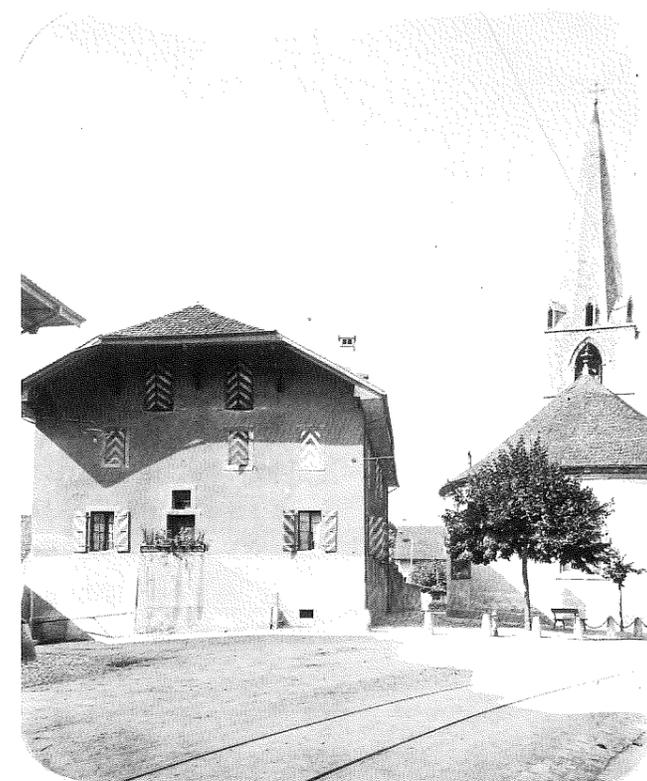


Weibel

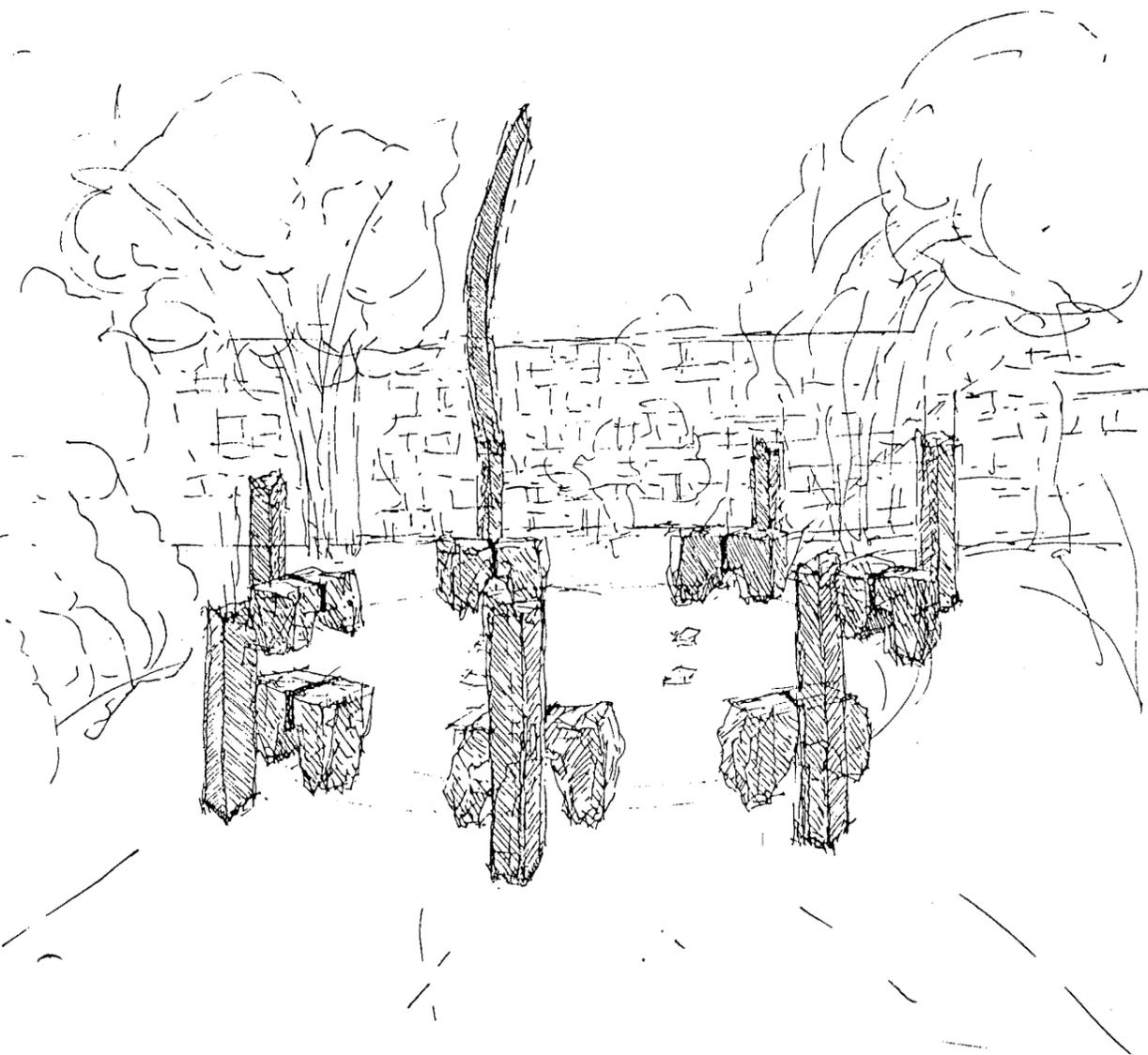
1826

Bex

Gravure Weibel 1826



1917



Esquisse de l'artiste

Pour toute construction, conformément à la loi du 19 septembre 1978 et du règlement d'application du 28 décembre 1979, l'Etat consacre un certain pourcentage du coût selon le CFC 2 à la réalisation d'une oeuvre d'art.

A de rares exceptions près, lors de restauration de cures, ledit pourcentage est versé intégralement au Fonds cantonal des activités culturelles. Celui de Bex figure parmi ces exceptions.

Sur la base d'une proposition de l'architecte, le sculpteur Olivier Estoppey de Bex, fut chargé de réaliser une sculpture en utilisant, pour matériau de base, les encadrements en pierre de St-Triphon des fenêtres supprimées.

La proposition réalisée par l'artiste prévoyait la création de sept sièges en forme de stèles dans le jardin

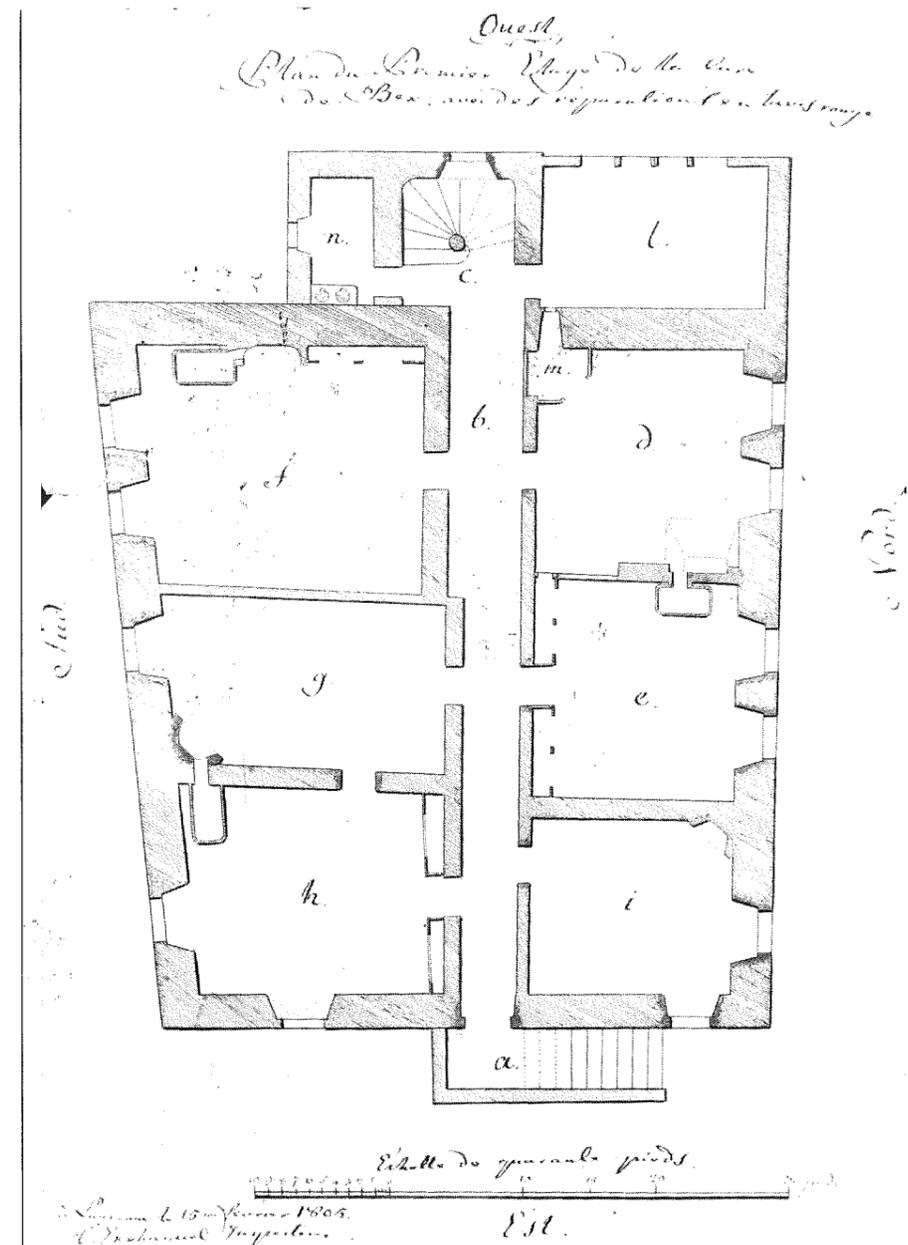
Hans-Rudolph BRAUN  
Chef de la section travaux



La cure actuelle de Bex occupe probablement toujours l'emplacement de l'ancienne cure catholique. Lorsqu'en 1528 la Réforme fut introduite dans le gouvernement d'Aigle, devenu bernois en 1476 déjà, LL.EE. octroyèrent au nouveau ministre, afin d'assurer son entretien, tous les biens dont jouissait auparavant le curé (1). Ce bâtiment n'ayant jamais été reconstruit entièrement à neuf depuis lors, il est susceptible de contenir encore quelques éléments de l'époque médiévale; toutefois, l'analyse archéologique n'en a pas découvert d'antérieurs aux XVIe et XVIIe siècles.

Durant toute l'époque réformée, la cure subit de très nombreux travaux, soit de réparation, soit de modernisation, que les études historiques et archéologiques (2) ont permis d'identifier en partie. Les interventions les plus importantes, qui ont donné à l'édifice son aspect actuel, eurent lieu après l'incendie de 1680 et lors de la rénovation de 1805. Cependant, plusieurs indices attestent que celles-ci n'ont pas modifié essentiellement la structure du bâtiment. On sait en tout cas que la tourelle d'escalier occidentale existait avant 1680; elle fut reconstruite en partie en 1584, à la suite d'un tremblement de terre, puis réparée à nouveau en 1662 (3). Une galerie fut élevée contre cette même face ouest en 1600 déjà, date à laquelle on aménagea plusieurs nouvelles chambres dans la cure (4); on ignore si elle fut conçue dès l'origine comme galerie fermée, comme c'était le cas au début du XIXe siècle; quoi qu'il en soit, eile subit de nombreuses réfections par la suite.

En 1680, un important incendie ravagea tout le bâtiment. Après avoir fait protéger les murs restants, on entreprit de réédifier la cure, de manière assez hâtive semble-t-il et en suivant certainement le tracé de l'édifice antérieur. En effet, on conserva les séparations des caves, de même que la moitié inférieure de la tourelle d'escalier; les façades furent remontées en bonne partie avec les matériaux anciens (5). On utilisa pour les percements une technique économique, caractéristique de la région, en faisant les encadrements non en pierre de taille, mais dans une sorte de mortier proche du stuc. C'est donc de cette époque que date le gros oeuvre de la cure actuelle, avec la charpente sur poteaux, typique de cette époque dans la région et peut-être le plafond à caissons aujourd'hui situé à la cuisine. Après ces travaux, le bâtiment se composait ainsi : un niveau de caves hautes renfermait entre autres une cuisine servant certainement aux lessives, dont la cheminée a subsisté; l'étage d'habitation,



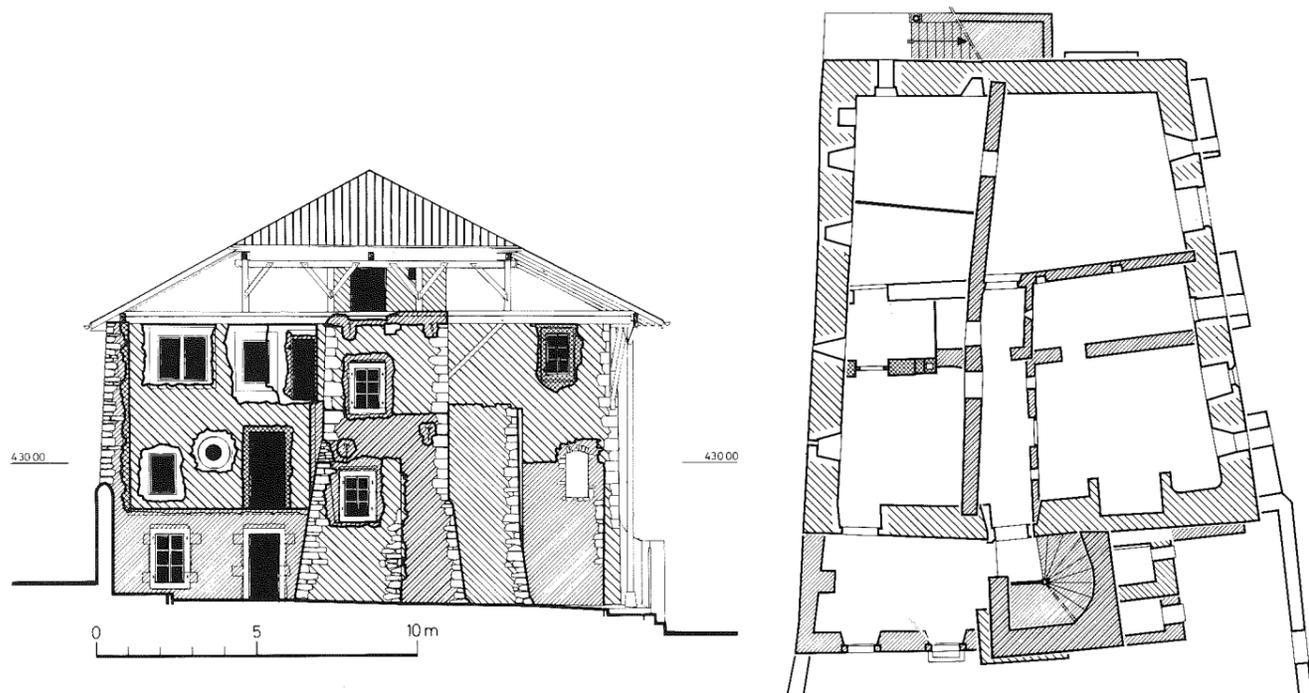
Plan du 1er étage de la cure de Bex, 15 février 1805 par Henri Exchaquet. Les réparations à effectuer figurent en valeur foncée. a/ perron d'entrée. b/ grand corridor. c/ cage d'escalier. d/ nouvelle cuisine. e/ salle à manger projetée. f/ salle de compagnie. g/ chambre à coucher où était placée l'ancienne cuisine. h/ cabinet d'étude. i/ chambre à cheminée. l/ galerie d'été. m/ petite dépense. n/ cabinet d'aisance. (Archives cantonales vaudoises). Photo : Claude Bornand

auquel on accédait par la tourelle d'escaliers occidentale, contenait une cuisine également et cinq chambres, parmi lesquelles un cabinet d'étude (6); au-dessus, il n'existait qu'une pièce aménagée dans l'angle sud-ouest (7). Sous la charpente, couverte de tavillons puis d'ardoise dès 1686 (8), le comble était laissé à l'air libre, grâce à l'ouverture des pignons latéraux; le seul local fermé à ce niveau était une sorte de débarras ou peut-être de pigeonier en colombage, situé au-dessus de la cage d'escaliers. La galerie sur le jardin semble avoir eu à cette époque une structure de bois assez légère et ouverte (9).

Au cours du XVIIIe siècle, on ne mentionne que quelques travaux d'entretien, principalement la réfection d'un escalier en 1740 et la pose de deux poêles en 1780 (10).

En 1805, la cure était en si mauvais état que l'on envisagea de la reconstruire entièrement, mais un examen attentif révéla que les murs et la charpente étaient assez solides pour être conservés. Le but principal des travaux fut donc de remédier à la vétusté de l'édifice là où elle

était la plus gênante, c'est-à-dire dans la partie du logement. On modifia la distribution intérieure en créant une nouvelle cuisine dans l'angle nord-ouest et une chambre à manger attenante; cette dernière reçut un plafond de gypse orné de quatre roses et d'une corniche, un plancher à frises de noyer et des boiseries sur toute la hauteur de ses parois. L'ancienne cuisine située au milieu de la face sud fut aménagée en chambre à coucher; on y posa une cheminée, ainsi que dans la pièce nord-est. A l'étage supérieur, en complément de la pièce qui occupait déjà l'angle sud-ouest, on établit deux petites chambres, éclairées chacune par une nouvelle fenêtre, au-dessus de la cuisine et de la chambre à manger. La modernisation du logement résida surtout dans le percement de nombreuses baies de grandes dimensions, en pierre de taille, au lieu des an-



Etude archéologique

ciennes fenêtres munies seulement d'un encadrement en plâtre. Sur la façade orientale, on reconstruisit la montée d'escaliers et la porte d'entrée avec son beau-jour, en supprimant l'avant-toit qui les recouvrait auparavant; on chercha à imposer une certaine symétrie par le moyen de fenêtres feintes au second étage. La face ouest semble avoir été peu touchée par ces travaux; on conserva à la galerie la structure fermée qu'elle avait reçue probablement dans le courant du XVIIIe siècle et qui servait au niveau du logement de petite chambre pour l'été; la plupart des percements existant sur cette face ont été pratiqués ultérieurement (11).

Monique FONTANNAZ  
Historienne

Notes :

- ( 1 ). H. VUILLEUMIER, Histoire de l'Eglise réformée dans le Pays de Vaud sous le régime bernois, Lausanne 1927-1933, I, pp. 44, 47.
- ( 2 ). Cure de Bex, étude historique, dossier Monuments d'Art et d'Histoire, M. Fontannaz, 1979; Etude archéologique préliminaire de la cure de Bex VD en 1980, Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, P. Eggenberger; Rapport archéologique complémentaire. Analyse du mur ouest en 1983, Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, P. Eggenberger.
- ( 3 ). ACV, Bp 25/4, 1584-1585; Bp 25/8, 1662-1663, p. 18.
- ( 4 ). ACV, Bp 25/4, 1598-1599; 1600-1601; 1601-1602; Bp 25/5, 1604-1605.
- ( 5 ). AEB, B VII 62, p. 125, 2 nov. 1680; p. 173, 3 déc. 1680; ACV, Bp 25/8, 1682-1683.
- ( 6 ). ACV, Bp 25/8, 1685. - L'accès et l'escalier est parraissent postérieurs.
- ( 7 ). D'après la description du bâtiment en 1805, il n'existait qu'une pièce dans l'angle sud-ouest, aménagée en chambre à coucher; mais il devait y avoir anciennement aussi une chambre dans l'angle nord-ouest, à en juger par la présence de la fenêtre à meneau et des poutres moulurées.
- ( 8 ). ACV, Bp 25/9, 1686-1687.
- ( 9 ). Le muret qui ferme actuellement le côté nord vient buter contre la chaîne d'angle de 1680; de plus, on a retrouvé la trace d'un poteau à l'extrémité de la sablière nord de l'avant-toit.
- ( 10 ). ACV, Bp 25/13, 1740-1741, p. 84; AEB, B X 23, p. 133, 28 mai 1780. Toutefois, le poêle actuellement situé au second étage doit avoir été posé lors de travaux de rénovation effectués en 1765; c'est certainement une oeuvre d'Ulrich Küchli fils, de Vevey (aimable communication de Mme C. Külling).
- ( 11 ). ACV, K IX 521/1, "Plan du Premier Etage de la Cure de Bex; avec des réparations en lavis rouge", 15 fév. 1805, signé H. Exchaquet, Inspecteur; *ibid.*, rapport et devis, 16 fév. 1805, H. Exchaquet.

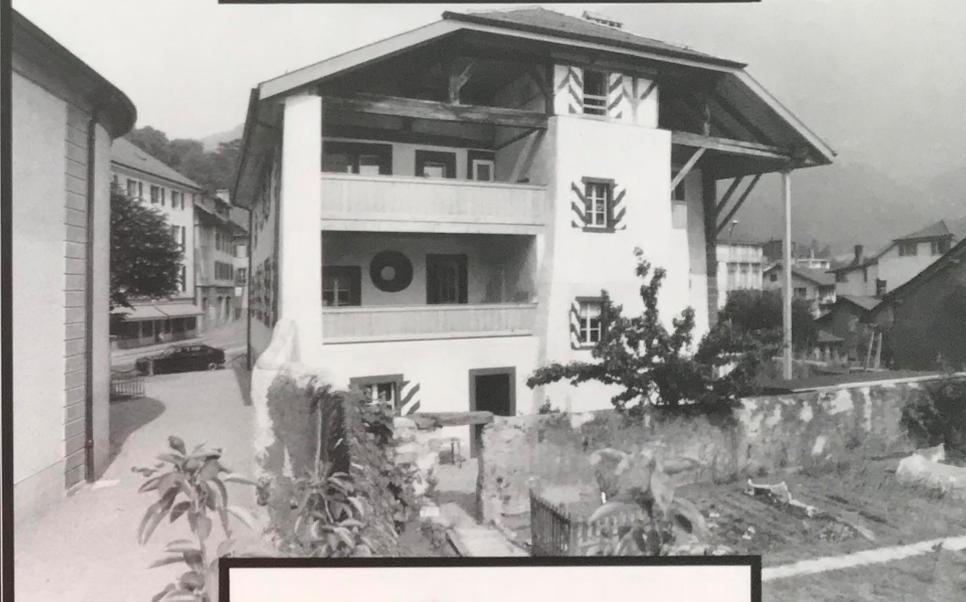
AVANT.....



.....APRES







CHRONOLOGIE DES TRAVAUX	
Relevé état existant	1976
Avant-projets. Rapports préliminaires restaurateur et archéologue	1980
Projet et devis	1981
Etudes de détails et soumissions	1982
Approbation du crédit par le Grand Conseil	Automne 1982
Début des travaux	8 août 1983
Appartement du pasteur terminé et occupé	25 août 1984
Fin des travaux	20 septembre 1984
Fin pose oeuvre d'art dans jardin	5 décembre 1984
Décompte final	30 janvier 1985

#### MACONNERIE

Echafaudages, piquage murs intérieurs et extérieurs, démolitions diverses, assainissement fondations, consolidation du bâtiment avec tirants métalliques horizontaux au sous-sol et aux combles, percements intérieurs et construction de galandages, chapes.  
Ouverture de fenêtres murées, réfection canaux de fumée existants.  
Réfection cheminée du sous-sol et création dallage.  
Piquage et crépissage des façades à la chaux de fosse.

#### CHARPENTE

Réfection charpente du toit, création des galeries avec balustrades.  
Pose d'un lambrissage à clin.  
Exécution lambrissages verticaux aux combles.  
Isolation Leca sol combles et plancher Novopan.

#### PIERRE NATURELLE

Réfection cheminée ancienne du sous-sol en tuf.

#### MENUISERIE

Réfection portes, fenêtres et volets existants.  
Fenêtres doubles au rez et à l'étage.  
Fenêtres et portes neuves.

#### VITRERIE

Verres simples et isolants neufs.  
Réfection anciennes fenêtres.

#### FERBLANTERIE-COUVERTURE

Dépose ancienne ferblanterie et tuiles.  
Récupération anciennes tuiles pour petit toit entrée.  
Tuile plate à l'ancienne sur toiture.  
Ferblanterie cuivre neuve.

#### PARATONNERRE

Pose d'une installation de protection contre la foudre.

#### PEINTURE EXTERIEURE

Lessivage volets existants et retouches.  
Peinture à l'huile fenêtres et portes.  
Peinture encadrements fenêtres et chaînes d'angles. Badigeon à la chaux.  
Peinture à l'huile larmiers, virevents et berceau.

#### CONSERVATION DU BOIS

Traitement complet charpente des combles.  
Traitement poutres et plafonds sous-sol.

#### ELECTRICITE

Dépose de l'installation existante.  
Nouvelle installation électrique.

#### CHAUFFAGE CENTRAL

Dépose chaudière et citerne existantes.  
Installation d'une nouvelle chaudière à gaz.  
Compléments de radiateurs.  
Installation capteurs solaires dans le jardin, avec cuves d'accumulation au sous-sol.

#### VENTILATION

Installation ventilation mécanique dans W.-C. sous-sol et bains. W.-C. étage.

#### INSTALLATION CUISINE

Pose d'une cuisinette au sous-sol et d'une cuisine au rez.

#### SANITAIRE

Nouvelle distribution dans sous-sol, rez et étage, écoulements.  
Raccordements nouvelles cuisines.  
Raccordement de la fontaine du jardin.

#### PLATRERIE-PEINTURE

Réfection totale des locaux, pose papier Ingrin.  
Réfection ancien plafond cuisine rez.

#### FUMISTERIE

Réfection totale poêle existant à l'étage.  
Réfection cheminées de salon existantes.  
Tubage cheminées chauffage central et poêle.

#### SERRURERIE

Réfection bascules cheminées de salon.  
Création bascule dans cheminée du sous-sol.

#### CARRELAGES-RENETEMENTS

Pose au sous-sol, rez et étage de planelles 30/30 en terre cuite imprégnée Cotto Arrotato.  
Pose faïences dans W.-C., bains et cuisine. Rustic Longchamp lie de vin 16/16.

#### PARQUETS

Dépose ancien plancher à filets à l'étage, réfection et repose sur lambourdes, encaustiquage.

#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

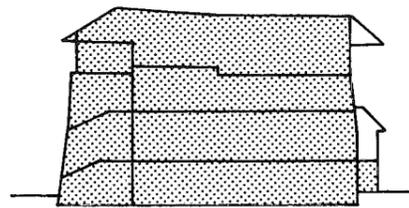
Réfection murs du jardin, aménagement courette avec gravillon. Bordures et escaliers extérieurs.

#### OEUVRE D'ART

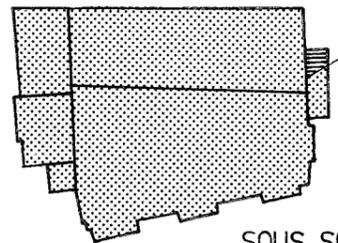
Création dans jardin d'un ensemble avec des éléments de pierre de taille (anciens encadrements de fenêtres en marbre de St-Triphon).  
Pose au sous-sol, dans locaux polyvalents, de deux tableaux du même artiste.

SELON LA NORME SIA 116

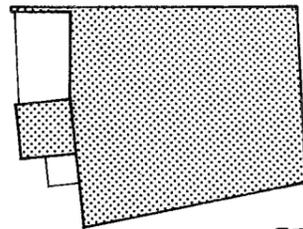
Sous-sol :		
* Salle de réunions		572.74 m3
Cave et locaux de services		484.09 m3
Rez :		
* Habité		932.03 m3
Etage :		
* Habité		718.31 m3
Combles :		
Non habités		429.42 m3
TOTAL DU CUBE SIA 116		3'136.59 m3
		=====
* Dont habité	(71%)	2'223.08 m3
Dont non habité	(29%)	913.51 m3
Base	indice du 01.04.1977	100%
Devis général	indice du 01.04.1982	135.6%
Début des travaux	indice du 30.10.1983	129.6%
Fin des travaux	indice du 20.09.1984	130.1%



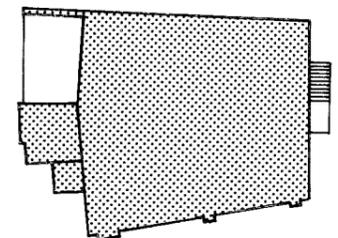
COUPE



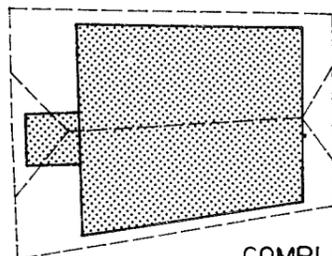
SOUS-SOL



ETAGE



REZ



COMBLES

MATRICE DES SURFACES

Surface de la parcelle	961 m2
Surface bâtie :	
Avant transformation	271 m2
Après transformation	268 m2
Surface jardin :	693 m2

MATRICE DES COÛTS

Coût CFC 2 / m3 SIA 116	Fr. 291.--/m3
Coût CFC 2 / m2 brut	Fr. 1'296.--/m2
Coût total / m3 SIA 116	Fr. 318.--/m3
Coût total / m2 brut	Fr. 1'414.--/m2

SURFACE BRUTE DE PLANCHERS

Surfaces non habitables :	
- Caves, chaufferie, buanderie	69 m2
- Combles	214 m2

Surfaces habitables :

- Sous-sol (salles de réunions, W.-C., cuisinette)	87 m2
- Rez (3 chambres, séjour, bureau, cuisine W.-C., corridor)	163 m2
- Etage (5 chambres, bains-W.-C., W.-C. séparé, corridor)	171 m2

Total surfaces brutes habitées (60%)	423 m2
Total surfaces brutes non habitées (40%)	283 m2
Total surfaces brutes	706 m2

CFC 1	TRAVAUX PREPARATOIRES		12'500.--	1.2%
112	Démolition	900.--		
130	Installation de chantier	10'000.--		
191	Honoraires architectes	1'600.--		
CFC 2	BATIMENT		915'118.--	91.7%
211	Maçonnerie	297'418.--	32.6%	
214	Charpente	52'458.--	5.7%	
214	Traitement de charpente	9'040.--	1.0%	
216	Pierre naturelle (cheminée)	3'515.--	0.3%	
221 -	Menuiserie extérieure et			
273	intérieure	109'030.--	12.0%	
222-224	Couverture - ferblanterie	76'380.--	8.4%	
223	Paratonnerre	2'888.--	0.3%	
23	Electricité-téléphone	17'087.--	1.8%	
24	Chauffage	76'045.--	8.4%	
25	Sanitaire	20'490.--	2.2%	
253	Installation de gaz	1'960.--	0.2%	
258	Agencement cuisine	8'100.--	0.9%	
271-285	Plâtrerie - peinture	54'990.--	6.0%	
272	Serrurerie	4'000.--	0.4%	
281-282	Carrelage-Revêtements	21'020.--	0.9%	
284	Poêlerie	8'700.--	0.9%	
284	Fumisterie	4'950.--	0.5%	
287	Nettoyage	1'486.--	0.2%	
291	Honoraires architectes	121'700.--	13.3%	
292	Honoraires ingénieur	5'370.--	0.6%	
294	Honoraires ing. chauffage	16'920.--	1.83%	
296	Honoraires géomètre	254.--	0.03%	
299	Analyse matériaux	600.--	0.06%	
PR	FMA Electricité	717.--	0.08%	
CFC 4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS		30'200.--	3.0%
411	Maçonnerie	26'200.--		
491	Honoraires architectes	4'000.--		
CFC 5	FRAIS SECONDAIRES		30'064.--	3.0%
51	Autorisations - taxes	19'970.--		
522	Maquette	1'520.--		
524	Reproduction documents	3'983.--		
565	Frais de voyages	3'991.--		
566	Bouquet	600.--		
CFC 9	AMEUBLEMENT ET DECORATION		11'000.--	1.1%
98	Oeuvre d'art	11'000.--		
TOTAL TRAVAUX *			998'882.--	100%

\* Hausses 1983-1984, comprises dans total travaux 41'755.-- 4.1%

F. CADOSCH	Maçonnerie	Bex
G. BROGLI & Fils	Charpente - Menuiserie	Bex
ABREZOL - M. Sewer	Traitement de charpente	Bex
ROSSIER S.A. E. TINTURIER & Fils	Pierre naturelle Couverture - Ferblanterie	Vevey Bex
CAPT & Cie	Paratonnerre	Epalinges
A. CURCHOD	Electricité	Bex
J.-D. RICHARD	Chauffage	Bex
P. RICHARD & Fils	Sanitaire	Bex
SOCIETE DU GAZ	Inst. gaz	Bex
GETAZ ROMANG	Agencement cuisine	Vevey
A. D'ONOFRIO	Plâtrerie-Peinture	Bex
R. KLOPFENSTEIN	Carrelage	Aigle
Chr. GAILLE	Poêlerie	Cugy
A. BASTIAN S.A.	Fumisterie	Romanel
POUTZLI	Nettoyage	Aigle
Gabriel BROGLI	Serrurerie	Bex

# 29

Juillet 1989 - Publication  
du Service des bâtiments

---

Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne  
Conception graphique : André Bovey, ASG  
Photos : François Bertin, Grandvaux  
Impression : Favre et Winteregg, Echandens